

COMPTE-RENDU et DELIBERATIONS

Membres présents votant :

Patrick CABOS, André PUJOL, Joël DUPUY, Robert ROUSSET, Jean-Claude DEDIEU, Pascal AUDABRAM, Jean-Claude DEGA, Jean-Marie BOINEAU, Jean-Marie MONREYSSE, Jean-Louis BOULET, Bernard PUJOL, Stéphane MAILLAUD, René CLASTRES, Edmond BOINEAU, Richard MEYNARD.

Membres non votant :

Georgette SUTRA, Claude GOUAZE, Anne CAUBERE, Rachel MICHNA, Francine SOUQUET, Jean BONZOM.

Convocation du 01/04/2008

M. Alex MIROUSE, Président sortant, ouvre la séance. Il présente rapidement la communauté de communes ainsi que les instances pour lesquelles il faudra élire des délégués. Les votes à effectuer en priorité sont les suivants : élection du nouveau Président ainsi que de ses Vice-présidents, élection des délégués au Syndicat de Pays du Couserans, au SICTOM et au SYCOSERP qui sont les instances les plus importantes pour la communauté de communes en Couserans.

M. MIROUSE cède ensuite la présidence de la séance à M. André PUJOL, doyen de l'assemblée.

DELIBERATIONS

Election du Président

M. PUJOL demande à l'assemblée s'il y a des candidats à la présidence de la communauté de communes. M. Jean-Claude DEGA déclare être candidat. Aucun autre délégué n'est candidat.

Les conseillers communautaires procèdent au vote et les résultats sont les suivants :

Jean-Claude DEGA : 15 voix.

⇒ **M. Jean-Claude DEGA est élu Président de la communauté de communes VAL'COUSERANS à l'unanimité.**

M. PUJOL laisse alors la présidence à M. Jean-Claude DEGA qui prend la parole et remercie l'assemblée pour son élection. Il pense que ses fonctions de maire et de vice-président ont dû jouer en sa faveur, ainsi que sa présence à la communauté de communes depuis sa création. Il souhaite s'inscrire dans la continuité de son prédécesseur.

Il indique que VAL'COUSERANS est composée de 7 communes et peut-être bientôt d'une ou deux supplémentaires. Il considère cette communauté comme un espace de solidarité entre les communes qui ont toutes la même importance ainsi que leurs projets. Il souhaite vivement qu'il y ait une bonne entente entre toutes les communes ainsi qu'avec le personnel administratif.

Election des Vice-présidents

M. DEGA précise que les statuts permettent de nommer 2 vice-présidents, un chargé des finances et l'autre des affaires administratives. Un troisième poste de vice-président a été créé par délibération afin de s'occuper plus particulièrement de la voirie.

M. DEGA indique qu'il souhaiterait avoir M. René CLASTRES comme 1^{er} Vice-président pour s'occuper des finances au vu de sa participation active à l'élaboration du budget ces dernières années. M. CLASTRES l'en remercie mais estime qu'il peut tout à fait continuer ce travail sans pour autant être à un poste de Vice-président, surtout s'il y a d'autres candidats. En l'absence d'autres candidats déclarés, il est procédé au vote.

M. CLASTRES remporte 14 voix et il y a une abstention.

⇒ M. René CLASTRES est élu 1^{er} Vice-président de VAL'COUSERANS avec 14 voix pour et 1 abstention.

M. DEGA propose le nom de M. Jean-Louis BOULET pour être 2^{ème} Vice-président. Il n'était alors que délégué suppléant à VAL'COUSERANS mais a été présent à quasiment toutes les réunions du Conseil. M. BOULET se présente avec plaisir et demande s'il y a d'autres candidats. Personne ne se manifeste. Il est donc procédé au vote.

M. BOULET reçoit 14 voix et il y a une abstention.

⇒ M. Jean-Louis BOULET est élu 2^{ème} Vice-président de VAL'COUSERANS avec 14 voix pour et 1 abstention.

Pour le 3^{ème} Vice-président, M. DEGA rappelle ce celui-ci devra animer la commission voirie et effectuer les visites sur les routes de la communauté de communes. Il rappelle aussi l'esprit de solidarité nécessaire pour choisir les voies à refaire ou entretenir. Il souhaite que VAL'COUSERANS fasse rapidement plus d'entretien que d'investissement en terme de voirie.

Il propose le nom de Jean-Claude DEDIEU qui a travaillé à cette commission depuis maintenant 7 ans. Celui-ci accepte cette proposition et aucun autre candidat ne se déclare.

M. DEDIEU reçoit 14 voix et il y a une abstention.

⇒ M. Jean-Claude DEDIEU est élu 3^{ème} Vice-président de VAL'COUSERANS avec 14 voix pour et 1 abstention.

Election des délégués au Syndicat de Pays du Couserans

M. DEGA rappelle que c'est une instance importante et qu'une charte a été signée en 2002, valable jusqu'en 2012. Celle-ci permet aux communautés de communes en particulier de présenter des projets au Contrat de Pays du Couserans afin d'obtenir des financements s'ils s'inscrivent bien dans la charte. Les réunions y sont relativement fréquentes.

Il faut désigner 2 titulaires et 2 suppléants. M. DEGA propose sa candidature en tant que 1^{er} titulaire. Jean-Claude DEDIEU suggère la candidature de Pascal AUDABRAM sur proposition du conseil municipal d'Encourtiech vu son implication dans le Pays au niveau de l'histoire, du tourisme et de la valorisation des sites. Aucun autre candidat ne se déclare.

⇒ Jean-Claude DEGA et Pascal AUDABRAM sont élus délégués au Syndicat de Pays du Couserans à l'unanimité.

⇒ Bernard PUJOL et Claude GOUAZE sont élus suppléants à l'unanimité.

Election des délégués au SICTOM

Le SICTOM gère la collecte et le traitement des ordures ménagères du Couserans. La compétence des communes a été déléguée à VAL'COUSERANS qui doit désigner 2 titulaires et 2 suppléants.

Stéphane MAILLAUD et Jean-Marie MONREYSSE se portent candidats.

⇒ Stéphane MAILLAUD et Jean-Louis MONREYSSE sont élus délégués au SICTOM avec 13 voix pour et 2 abstentions.



⇒ **Anne CAUBERE et Richard MEYNARD sont élus suppléants à l'unanimité.**

Election des délégués au SYCOSERP

M. DEGA indique que le SYCOSERP, Syndicat Couserans Service Public, concerne le regroupement des communautés de communes du Bas Couserans, de VAL'COUSERANS, du Volvestre ariégeois et du Séronais en matière d'entretien des rivières et du Transport A la Demande (TAD). 3 titulaires et 3 suppléants sont à désigner pour chaque volet.

Jean-Claude DEGA, Claude GOUAZE et Patrick CABOS se portent candidats pour la commission rivière.

⇒ **Jean-Claude DEGA, Claude GOUAZE et Patrick CABOS sont élus délégués au SYCOSERP « Rivière » à l'unanimité.**

⇒ **Robert ROUSSET, Jean-Marie MONREYSSE et Jean-Marie BOINEAU sont élus suppléants à l'unanimité.**

Georgette SUTRA, Anne CAUBERE et Jean-Louis BOULET sont candidats pour la commission TAD.

⇒ **Georgette SUTRA, Anne CAUBERE et Jean-Louis BOULET sont élus délégués au SYCOSERP « Transport A la Demande » avec 14 voix pour et 1 abstention.**

⇒ **Joël DUPUY, Jean-Marie MONREYSSE et Patrick CABOS sont élus suppléants avec 14 voix pour et 1 abstention.**

Election des délégués au Syndicat de l'Artillac

Le Syndicat de l'Artillac possède une forêt de 400 ha sur la commune d'Esplas de Sérou. Il a « ouvert son capital » aux collectivités et VAL'COUSERANS a des parts dans le syndicat.

André PUJOL et Edmond BOINEAU sont candidats pour être délégués titulaires.

⇒ **André PUJOL et Edmond BOINEAU sont élus délégués au Syndicat de l'Artillac avec 14 voix pour et 1 abstention.**

⇒ **Richard MEYNARD est élu suppléant à l'unanimité.**

Election du délégué au SMMPPHS

Le Syndicat Mixte de Médecine Professionnelle et Préventive, Hygiène et Sécurité s'occupe de la surveillance médicale des agents, de la formation des agents ainsi que de l'analyse des risques au travail. VAL'COUSERANS y est adhérente depuis décembre 2006 et doit désigner un délégué.

Claude GOUAZE se propose comme titulaire et Bernard PUJOL comme suppléant.

⇒ **Claude GOUAZE et Bernard PUJOL sont élus respectivement titulaire et suppléant au SMMPPHS à l'unanimité.**

Election du délégué au Syndicat AGEDI

Ce syndicat mixte a la particularité de fournir des logiciels informatiques pour les collectivités (comptabilité, état civil, cadastre, ...). VAL'COUSERANS y est adhérente depuis 2006 et doit désigner un délégué. Il faudra revenir avec le syndicat sur les modalités d'adhésion car la communauté de communes adhère et a la compétence informatique et le syndicat a envoyé cette année un appel à cotisation à toutes les communes.

Jean-Louis BOULET se propose comme titulaire et Jean-Claude DEGA comme suppléant.

⇒ **Jean-Louis BOULET et Jean-Claude DEGA sont élus respectivement titulaire et suppléant au Syndicat AGEDI à l'unanimité.**

Election des membres de la commission d'appel d'offres

Mme LESPINE rappelle que la commission d'appel d'offres se réunit pour faire les choix pour la maîtrise d'œuvre et les travaux en matière de voirie tous les ans ainsi que pour les autres projets de la communauté de communes. En 2008, il devrait y avoir le choix des entreprises pour les travaux de la bibliothèque de Clermont ainsi que pour la bibliothèque et le lieu de vie d'Erp en plus de la voirie.

Les candidats sont : Jean-Marie MONREYSSE, Jean-Marie BOINEAU, Jean-Claude DEGA et Jean-Claude DEDIEU.

⇒ **Jean-Claude DEGA, Jean-Marie MONREYSSE, Jean-Marie BOINEAU et Jean-Claude DEDIEU** sont élus comme titulaires à la commission d'appel d'offres à l'unanimité.

⇒ **Jean-Louis BOULET, René CLASTRES, Edmond BOINEAU et Joël DUPUY** sont élus suppléants à l'unanimité.

Election des membres de la commission voirie

Jusqu'à présent, un délégué par commune était élu à la commission voirie, avec 2 délégués pour la commune de Lescure. Ceci afin d'avoir dans la commission un élu connaissant bien les chemins de chaque commune. Il est décidé de rester sur ce même principe.

⇒ **Jean BONZOM (Montégut), Jean-Marie MONREYSSE et Bernard PUJOL (Lescure), Jean-Marie BOINEAU (Erp), Jean-Claude DEDIEU (Encourtiech), Patrick CABOS (Alos), Joël DFUPUY (Clermont) et Richard MEYNARD (Rivèrenert)** sont élus comme titulaires à la commission voirie à l'unanimité.

⇒ **Jean-Louis BOULET, Edmond BOINEAU, Francis BALAGUE, André PUJOL, Georgette SUTRA, Robert CAMPOURCY et Philippe ESCAICH** sont élus suppléants à l'unanimité.

Election des membres du bureau

Jusqu'à présent, le bureau était composé selon les statuts de 7 membres : un président, 2 vice-présidents, 1 secrétaire et 3 membres. La volonté serait que les maires ainsi que les président et vice-présidents soient membres du bureau.

Il faut donc revoir la composition du bureau pour la porter à 8 membres.

Election des autres commissions

Ce point est ajourné car les autres commissions présentes un caractère moins urgent. Il est demandé de diffuser dans les communes les intitulés des commissions pour que les conseillers municipaux intéressés puissent se faire connaître. Les commissions sont les suivantes :

- Agriculture, forêt, environnement et cadre de vie,
- Social, sport, communication et animation,
- Tourisme, aménagement et culture,
- Finances.

Vote des 4 taxes

Mme BRU prend la parole et indique que les bases des 4 taxes sont fournies par l'administration et qu'elles évoluent en fonction de l'inflation. En plus de ces bases, un coefficient est voté par chaque collectivité. Les taxes applicables par Val'Couserans étaient en 2007 :

- Taxe d'habitation : 3,64 %,
- Foncier bâti : 5,60 %,
- Foncier non bâti : 38,59 %,
- Taxe professionnelle : 6,83 %.

Il faut se prononcer pour un maintien des taux, une baisse ou une hausse sachant qu'il y a un lien entre les augmentations.

Jean-Claude DEGA propose qu'il y ait une harmonisation avec les communes comme cela s'est fait les dernières années. Les évolutions ont été entre autres : Clermont : 0, Lescure et Encourtiech : + 2 %, Erp : + 3 %.

Mme BRU indique que si une hausse globale de 2 % est votée, le montant des prélèvements passera de 120 000 € à 123 000 € soit 2,7 €/hab/an.

Il est proposé d'augmenter toutes les taxes de 2 %.

⇒ **Une hausse de 2 % des 4 taxes est votée à l'unanimité.**

Vote de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Cette année, la participation demandée à Val'Couserans par le SICTOM s'élève à 102 352 €. Les bases de cette taxe sont encore une fois données par l'Etat : 656 697 € soit une augmentation de 5.21 % par rapport à 2007. Le taux applicable pour 2008 serait de 15.58 % pour arriver à la juste participation demandée. Il était de 15.95 % en 2007.

Mme BRU indique que chaque année, l'opération est blanche pour la communauté de communes ; le pourcentage appliqué étant calculé en fonction de la participation demandée par le SICTOM.

Il est donc proposé de voter un taux de 15,58 % pour couvrir les frais demandés par le SICTOM.

⇒ **Le taux de 15,58 % applicable pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est voté à l'unanimité.**

Subventions aux associations

Ce chapitre est reporté au prochain ordre du jour.

INFORMATIONS DIVERSES :

Renouvellement des membres du CASDIS

Le Président ne souhaite pas être candidat.

Complexe sportif

Jean-Louis BOULET propose de déléguer un conseiller communautaire pour suivre les travaux de complexe sportif. Il propose le nom de Bernard PUJOL qui habite à Lescure. Cette proposition est retenue pour faciliter le travail et éviter de trop nombreux déplacements à Mme LESPINE.

La prochaine réunion du conseil est fixée au vendredi 25 avril 2008 à 18h30.